

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 49 (1911)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le patois de Blonay : [1ère partie]  
**Autor:** V.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-207514>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## La bibliothèque du bon Vaudois.

En vente au Bureau du <i>Conteur vaudois</i> :	
Causeries du « Conteur vaudois » (1 <sup>re</sup> série, 2 <sup>e</sup> édition, illustrée par Ralph)	Fr. 1 50
Favey, Grognuz et l'Assesseur, récit complet des aventures de trois bons Vaudois, par L. MONNET, illustré par Ralph et J.-H. Rosen	» 2 50
Po Recafa, recueil de morceaux patois, prose et vers (Payot et Cie, édit.)	» 1 80
Mélanges vaudois, de L. FAVRAT (Payot et Cie, édit.)	» 1 —
Le Roman romand (Payot et Cie, éditeurs), 3 premières livraisons, en vente séparément :	
1. A. BACHELIN, La Carrochonne, La Marquise . . . . .	» — 60
2. PHILIPPE MONNIER, Nouvelles . . . . .	» — 60
3. ED. ROD, Scènes de la Vie suisse. . . . .	» — 60

## LE PATOIS DE BLONAY

Le 1<sup>er</sup> février 1909, les habitants de Blonay rendirent les derniers devoirs à une de leurs combourgeoises dont ils conserveront éternellement la mémoire : Mme Louise Odin, née Pilliod. Mme Odin était la mère du mathématicien qui, âgé à peine de 25 ans, fut appelé à une chaire de l'ancienne Académie de Lausanne, et du philologue Alfred Odin, dont les travaux sur les patois du canton de Vaud sont devenus classiques. Elle-même est l'auteur de l'important *Glossaire du patois de Blonay*<sup>1</sup>, qui ne renferme pas moins de 12,000 mots et plus de cinq cents proverbes et dictons.

Cet ouvrage, Mme Odin n'a pas eu la joie de le voir paraître. Il n'est sorti de presse que les derniers jours de 1910. Elle y avait consacré une grande partie de son existence, trouvant dans ce travail une diversion à de cruelles douleurs : en mars 1890, son fils cadet, le professeur de mathématiques, Auguste Odin, glissait aux Rochers de Naye en poussant ce cri déchirant : « Mon Dieu, ma mère ! » Six ans plus tard, une fièvre typhoïde, aggravée par le surmenage, emportait le fils ainé.

Ainsi que l'écrivait M. Aug. Reymond, dans *La Revue*, le lendemain de la mort de cette noble femme, « Mme Odin avait parlé dans son enfance le patois de son village. Elle avait un vrai culte pour ce langage expressif, le type le plus intéressant, à ses yeux, de tous les patois de notre canton. Aussi en avait-elle introduit l'usage dans sa famille, et était-ce un spectacle peu banal que d'assister aux entretiens des deux jeunes gens avec leur mère et leur grand'mère. Mais elle ne s'en tint pas là. Elle voulut travailler pour sa part à conserver le souvenir de cet idiome, et elle se mit à en faire le dictionnaire. Ce fut la tâche de la seconde moitié de sa vie. Quand elle en eut rédigé toutes les fiches, elle trouva un ami et un conseiller pour le mettre au jour ».

<sup>1</sup> Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande : *Glossaire du patois de Blonay*, par Louise ODIN. Préface d'Ernest Muret, professeur à l'Université de Genève. Publié avec l'appui de la Confédération suisse et de la Commission du Glossaire des patois de la Suisse romande. — Lausanne, Georges Bridel et Cie, éditeurs. — Grand in 8, 715 pages.

Ce collaborateur est M. Ernest Muret, professeur à l'Université de Genève. Sans qu'il y paraisse, sa part à la publication du *Glossaire du patois de Blonay* est considérable. Elle est faite d'une dizaine d'années de labeur en commun, de son étude de philologue, de son souci de donner à l'œuvre la clarté, la correction, l'unité découlant des méthodes linguistiques. Elle est faite aussi d'une sympathie et d'une admiration dont on trouvera l'expression dans les belles pages de la préface.

Répétant l'exemple donné par elle-même au sujet du *Glossaire* du doyen Bridel, la Société d'histoire de la Suisse romande s'est chargée de la publication de ce nouveau dictionnaire. La Confédération et la Commission du Glossaire des patois de la Suisse romande lui ont prêté leur appui. Certes, l'ouvrage de Mme Odin méritait pleinement de figurer dans la collection des *Mémoires et documents*. Il fournit d'aperçus sur le passé de Blonay. Mœurs, coutumes, croyances, superstitions, anecdotes historiques, détails de la vie domestique et de l'économie rurale d'autrefois, Mme Odin a noté tout cela avec un soin pieux, contant ses propres souvenirs ou reproduisant les récits que lui firent les vieillards. Son *Glossaire* en acquiert un charme, un prix inestimable.

Ouvrez-le, par exemple, au mot *brelliein*. « Lé z'ôtro kou, dit l'auteur, on n'ouzâve pa alâ su senanna avoué déi solâ brellien ; fallié le delon molli lè solâ por ôthâ le brellien. »

Et plus loin, au mot *ceri* : « Lé z'ôtro yadzo on savéi pa cerf lé solâ, on passâve fenamein la brossetta outoua de la mermita et apréi su lé solâ. » — « A la campagn' on fêre ti le solâ déi le dzoua et mîmamein clliou déi to petit z'einfan. »

A propos de joujoux (*amusemein*) : « Lé z'ôtro yadzo on n'atzetâve pa déi z'amuzemein éi z'einfan ; ora lè z'einfan l'an lé man pléine dé galé z'amuzemein ke brizon sito ke lé z'on, ée son onco pa contein. »

Ne sût-on rien de la vie de l'auteur, on verrait, rien qu'à feuilleter ces pages, qu'elle adorait les enfants. Rien de ce qui les touche ne lui échappe. Elle a recueilli les ritournelles qu'on chantait aux bébés en les faisant sauter sur les genoux. En voici quelques-unes, fort originales :

A, b, c, d,  
tiuva dé corbé ;  
ma mère m'a battu  
avoué ou rollion pointu ;  
le vêti s'é véta,  
la vâste l'a pilla ;  
le vêti l'é révénou,  
la vâste l'a rizu.

\*

<sup>1</sup> M. Muret a transcrit le patois de Blonay avec son accentuation et en supprimant toutes les lettres qui ne se prononcent pas. Cette notation phonétique est vraiment très bonne, et le lecteur se familiarisera rapidement avec elle. Mais elle exige des signes typographiques que ne possède pas l'imprimerie du *Conteur*; aussi force nous est de nous en tenir au mode de transcription en usage dans nos colonnes.

Ei fero mon mullet  
por alâ déman à Pertet (*Perlit*) ;  
éi fero m'n'âno  
por alâ déman en Allyo (*Aigle*) ;  
éi fero mon tsavau  
por alâ déman à la Tsô (*la Chaux*).  
\*

Tro, tro, tro !  
Madame dé Brot  
L'é tcheza dein le pakot.  
Ko ke l'a réléva ?  
— L'é monsu dô Velâ.  
— Yô ke l'a boutâ ?  
— Déssu on trablliâ  
Tot einpakotâ.

Quand les petits enfants pleurnichent, on leur dit :

Tsanta, pllaoura, tsanta, ri,  
Clliou la pouarta dé ton courti,  
Kan ié z'ozéi té vêron, té kriyéron :  
« Peka-merda, peka-son ! »

On les amuse avec la formule suivante, prononcée en passant légèrement le bout des doigts sur leurs bras : « Per inke, per inke passe la ratetta » ; puis, prenant successivement le bout de chaque doigt, en commençant par le pouce, on dit : « Ci inke l'a yu, ci inke l'a prâi, ci inke l'a tyâ, ci inke l'a medzi, et le petit glin-glin di ein plorein : me, n'é rin za-u ! me, n'é rin za-u ! (Variante : « et le petit menet ke n'a rin za-u, fâ : myou, myou, myou ! »)

En leur prenant les doigts les uns après les autres, on dîta aussi : « Poudzi dô Boudzi (*Baugy*), l'âlsepote dé Borgognâ, grandâi dé Vevai, damazala dé Lozena, petidâi dou Valai. »

Autre ritournelle enfantine :

Kan lé patai danchon,  
tote lé pate breinlon ;  
kan van sé rédzoyi,  
tote lé pate van tsezi.

Enfin, en jouant avec un bébé, on passe alternativement la tête des deux côtés de la personne qui le tient, en disant, d'un côté : « coucou ! » et de l'autre côté : « trovâ ! »

Mais on doit se garder, par amusement ou autrement, d'enjamber le berceau quand l'enfant s'y trouve : « Fô pa kanbliâ on bri kan léia a on eifan dedein, cein léi grâve d'urinâ ». De même : « Fô pa breci le bri kan léia a rein d'eifan deuin, cein ballie lè koliké ». (A suivre.)

V. F.

## COMPAGNONS DE MISÈRE

Un brave homme de paysan dans une dèche noire — l'année a été si mauvaise ! — se présente, l'autre jour, chez le coiffeur du village :

— Monsieur le coiffeur, lui dit-il, il faut que j'aille à un enterrement cet après-midi ; comme j'ai une barbe de quinze jours, il faut absolument me raser ! Seulement, voilà, j'ai point d'argent, je vous paierai la prochaine fois.